

ASSESE-YVOIR-PROFONDEVILLE

Liaison E411 : les bourgmestres rencontrent le ministre aujourd'hui

Le ministre Di Antonio reçoit, ce vendredi, les bourgmestres d'Assesse, d'Yvoir et de Profondeville. Au menu, la liaison E411 et la vallée mosane.

• **Freddy GILLAIN**

Le projet d'une nouvelle route entre la E411, la nationale 4 et la vallée de la Meuse et en particulier le CHU, de Mont-Godinne-Dinant, a déjà fait couler beaucoup d'encre, en particulier dans les communes concernées d'Assesse, Yvoir et Profondeville.

Une séance d'information a été organisée en juin et un mouvement citoyen N931 s'est rapidement constitué. Dans le cadre des journées du patrimoine, ses responsables avaient invité la population à venir dire non à ce projet de nouvelle route qu'ils estiment inutile. Pour eux, « ce projet est d'un autre âge et il veut sacrifier l'espace de vie à une nouvelle voirie, la N931. »

Un des projets était de faire passer cette route « dans une zone déjà sacrifiée à l'asphalte et ceinturée par les grands axes. »

Le mouvement s'était inquiété du fait que cette voirie allait amener au



cœur des villages de Lustin et de Maillen, une circulation importante, et en particulier de véhicules lourds.

Le projet passait par le Trou d'Haquin, cette grotte souterraine qui fait

le bonheur des spéléos et à travers les campagnes.

Il avait été contesté par les habitants de Maillen, des associations proches des milieux spéléo et des communes d'Assesse et de Profondeville.

certain succès puisque jusqu'à ce jour, 190 personnes ont répondu au sondage.

Pratiquement tous les répondants sont bien au courant des projets initiaux de la Région wallonne et 20 % seulement se déclarent partisans d'un tel projet. Un répondant sur 2 considère que le trafic dans le village de Mont est trop important. La création d'une nouvelle voirie contournant le village est considérée comme une bonne idée par un peu moins d'un répondant sur 3 mais un sur deux considère que ce projet ne doit en aucune manière être envisagé.

Parmi divers aménagements de sécurité potentiels, quelques points ont recueilli au moins 50 % des suffrages. Près de 80 % estiment qu'il suffirait de réparer et d'élargir la route Maillen-Mont et pourquoi pas de mettre en place, de façon régulière, un radar préventif mobile pour informer sur la vitesse constatée, rue du Centre, sur le tronçon entre le CHU et l'entrée du village.

Pour près de la moitié des participants, il serait intéressant de prévoir une piste cyclable le long de la route Maillen-Mont et d'installer une glissière de sécurité le long de la route d'accès au CHU lorsque celle-ci surplombe le chemin piéton. ■

Vers l'abandon du projet ?

Le ministre Di Antonio, en réponse à une interpellation parlementaire, a fait savoir, il y a quelques semaines, qu'il envisageait l'abandon pur et simple du projet mais qu'il souhaitait rencontrer les bourgmestres concernés afin d'envisager des « aménagements des voiries actuelles pour plus de sécurité et plus de fluidité. »

Cette rencontre aura lieu aujourd'hui.

Afin de préparer au mieux cette rencontre, le collège communal d'Yvoir a invité les habitants de Mont-Godinne à faire part de leurs avis, réflexions et suggestions au travers d'un sondage mis en ligne le samedi 22 décembre. L'opération a rencontré un

Une série de pistes concrètes

Le bourgmestre d'Yvoir, Patrick Evrard, à l'initiative, avec le collège communal, de cette consultation reconnaît que les résultats de ce sondage n'ont aucune prétention ni sur le

plan scientifique ni réglementaire et qu'il ne s'agit pas d'une consultation populaire au sens légal du terme.

Sur base des remarques des habitants et des recommandations du conseiller en mobilité, le col-

lège proposera au conseil communal du 21 janvier de ne pas demander la réalisation d'un contournement du centre de Mont, de demander à la Région wallonne de prendre en charge la réfection et l'élargissement

de la route Maillen-Yvoir-Mont-CHU, avec création d'une piste cyclable sécurisée, et de revoir des aménagements ralentisseurs dans la traversée de Mont.

Il voudrait que la Région wallonne installe une

glissière de sécurité le long de la N931 près de l'entrée du CHU. Il souhaiterait placer, de façon régulière, l'un des radars préventifs communaux sur le tronçon entre le CHU et l'entrée de Mont. ■ **F.G.**

VENREDI 11 JANVIER 2019

ARRONDISSEMENT DE NAMUR NR 15

OHEY

CPAS : à peine installé, déjà modifié ?

Les dissensions entre Pour Ohey et sa représentante au CPAS pourraient déboucher sur une première : l'éviction de la conseillère par son groupe.

• Catherine DETHINE

Comme dans la majeure partie des communes, c'est ce mardi soir que les conseillers désignés par leur groupe pour siéger au CPAS ont prêté serment dans le cadre de leur future fonction.

Une réunion qui, à Ohey, a été mise à profit pour rappeler l'importance et la complexité des missions à mener afin de répondre au mieux aux attentes d'un public précarisé et exclus. Et d'exclusion, il pourrait en être question lors du prochain conseil communal, cette fois, dans le cadre des tensions vécues au sein du groupe Pour Ohey.

Pour rappel, en novembre dernier, Rose Massart-Cuvillo était sortie du bois en dénonçant la mise à l'écart d'un membre du groupe, en l'occurrence Lionel Content, pour occuper cette même fonction. Motif qui aurait influé sur



Une photo de groupe qui ne pourrait peut-être plus être d'actualité d'ici moins de deux semaines.

cette décision : la profession qu'il exerce (Ndlr : ouvrier de voirie).

Au fil du temps, la tension existante n'est guère redescendue. Rose Massart n'en démord pas. Selon ce qui a pu être écrit via notamment les réseaux sociaux, « certains membres du groupe ont eu des comportements mais aussi des réflexions désobligeantes vis-à-vis de ma personne et ont tenu des propos qui visaient à me nuire ».

Traitements différents

À ses yeux, « il y a des consignes et des traitements différents au sein du groupe ». Et de ne plus voir dans cette formation, qu'un « quorum », dans le sens d'un nombre limité de per-

sonnes qui aurait son mot à dire. Tout ce qu'elle considère comme préjudiciable à elle-même ainsi qu'au candidat écarté, la conseillère l'a consigné afin de pouvoir étayer ses propos en temps opportuns.

Pour sa part, le chef de groupe Didier Hellin ne peut que constater la rupture totale entre la numéro 5 de sa liste et le reste de l'équipe. « Elle a fait des déclarations extrêmement fortes. Elle a proféré des insultes et il n'y a plus de dialogue possible. » La décision de ne plus soutenir la candidature de Rose Massart a fait l'objet d'un document attestant de cette rupture. Celui-ci a été signé par les membres présents lors d'une réunion tenue en in-

terne, fin novembre.

Lors du prochain conseil communal, soit le 17 janvier, Pour Ohey va donc inscrire, à l'ordre du jour, l'exclusion de Rose Massart de son poste de conseillère au CPAS.

L'activation de la procédure est précisée dans l'article 14 de la loi organique du CPAS et est possible soit lorsque le conseiller démissionne, soit lorsque le groupe exclut la personne, à la majorité et en interne.

Il s'agit donc d'une simple prise d'acte. Isabelle Goffin est pressentie comme remplaçante et l'exclusion ne sera effective que lors de sa prestation de serment, soit le 22 janvier prochain. Une première pour Ohey. ■

VITE DIT

Une plainte contre X

Au volet communal, se greffe désormais un pendant « judiciaire ». Rose Massart a décidé de porter plainte contre X pour propos calomnieux proférés à son encontre, notamment via les mails et les réseaux sociaux. Aucun nom mais « des pistes » afin de pouvoir identifier les sources des messages considérés comme portants moralement atteinte à sa personne.

Conseil et bureau

Au niveau du CPAS, on trouve, côté conseil : Miquelle Lebrun, Marie-France Latine, Cassandre Huet, Julie Lapiere, Jean Demeure et Dany Dubois, président pour un troisième mandat. Le groupe Écolo & Citoyens compte une conseillère, la tête de liste Anne Kymper. Le groupe Pour Ohey a deux conseillers : Rose Massart et Jean-François Lambotte. Pour sa part, le Bureau Permanent (qui prend en charge les affaires courantes) est constitué du président Dany Dubois, de Miquelle Lebrun et de Jean Demeure. Étaient présents pour l'occasion, le bourgmestre Christophe Gilon, devant lequel les conseillers ont prêté serment, le directeur général Étienne Leroy et trois assistantes sociales (Julie Buet, Audrey Somin et Lucie Crépin).